



Déclaration liminaire FNME-CGT

au CSE-C de GRDF

Séance du 25 Septembre 2025

L'été s'en est allé. Avec lui s'éclipsent des souvenirs de couchers de soleil, de soirées entre amis à lutter contre les moustiques ou à vibrer dans les festivals.

55.000 familles ont été accueillies dans les structures CCAS, où les prix des séjours sont réputés bien inférieurs au tourisme marchand et dont les programmations culturelles sont un peu différentes qu'un récital de Patrick Sébastien, l'homme dont le succès dans les campings ne se "démembre" pas.

Cet été aussi, 27.000 enfants des IEG auront découvert la boule au ventre leur première colo CCAS, alors que beaucoup ont redoublé volontiers cette année encore à l'idée de passer un bout d'été sans parents !

D'autres familles n'ont pas eu cette chance de s'évader un petit coup, et sont restées prostrées chez elles, faute de moyens.

Pour beaucoup, y compris les vacanciers, la période estivale a été celle du renoncement à tout extra, celui d'un restaurant, d'une visite, d'un parc, tout simplement parce que leur pouvoir d'achat ne suivait plus.

A cela, la rentrée ajoute son lot de dépenses importantes. A qui la caution pour le nouvel étudiant, l'inscription aux activités, la carte de bus, les nouveaux vêtements ou bien encore le remplacement du lave linge qui a décidé de ne pas finir l'année...

Pour la majorité d'entre nous la rentrée est là et elle est financièrement rude. Elle démontre surtout le tassement du Salaire National de Base depuis 2009.

Ces quinze dernières années, le SNB n'a progressé que de 12,1% alors que l'inflation l'a été de 26,5%, soit un décrochage de 14% dont la moitié ces 3 dernières années.

Pour un salaire net moyen de 2.400€, le manque à gagner ces 36 derniers mois s'élève à 180 € net mensuel. c'est donc pas moins de 5.000€ qu'il manque sur nos comptes, depuis que les employeurs de la branche s'amusent à reporter sine die la réforme de grille des salaires dans les Industries Electriques et Gazieres.

Aux organisations syndicales qui s'étonnent du tohu bohu actuel, la FNME-CGT est en train de démontrer grace au soutien des Agents qu'il n'est plus l'heure d'attendre,

mais bien de se lancer dans la bataille pour vivre mieux plutôt que de survivre à attendre les mauvais coups patronaux qui ont toutes les chances de faire des Agents les grands perdants.

En portant 5 revendications majeures, la FNME-CGT entend gagner du plus au travers:

- d'une réévaluation de +9% de la grille des Salaires ré-instaurant les 3 premiers échelons aujourd'hui éteints car en dessous du SMIC.
- De la création de 2 échelons d'ancienneté supplémentaires du fait de l'augmentation de la durée de cotisation induite par les réformes des retraites successives, et puis aussi parce Elisabeth Borne l'a promis;
- De la remise en place de l'échelle mobile des salaires afin d'entériner l'indexation du SNB sur l'inflation;
- De la revalorisation de l'indemnité d'astreinte de 9% puisqu'elle est assujettie à l'échelon 1.
- de la mise en place de mesure de compensation des écarts de coût de la vie, en réactivant notamment les majorations résidentielles telles que prévues dans le statut. A leurs créations elles avaient pour but de compenser des écarts de coût de la vie et majoraient le salaire de l'époque de 25% et non pas de 1% comme aujourd'hui. Dans l'attente, la CGT revendique l'application d'un dispositif "Vie chère" à tous les salariés des IEG.

A ceux qui hurlent que les caisses des entreprises de l'énergie sont vides, la FNME-CGT rappelle qu'à GRDF on a été en capacité de remonter 764 Millions d'euros à l'actionnaire, soit 72000€ par salarié, en jouant grandement sur l'état de vétusté des Conduites d'immeubles et montantes.

Pour imaginer ces 764 millions, il faut s'imaginer une liasse de billets de 100 €, ces billets que l'on ne voit jamais dans nos portefeuilles - haute de 916 m, soit plus haute que le Burj Khalifa de Dubaï.

Le moindre souffle de vent ferait s'envoler ce tas d'oseille et tout porte à croire que ces billets voleraient à des kilomètres à la ronde. Ne serait-ce pas ça la théorie du ruissellement que le Président Macron promettait avant de se prendre les dérouillées que l'on sait ?

D'autres moyens existent encore comme l'action citoyenne lancée par la FNME-CGT qui milite pour que le législateur abaisse la TVA sur l'énergie de 20% à 5,5% car oui, l'énergie est un bien de première nécessité.

Les politiques libérales en ont fait un produit spéculatif où le consommateur n'est que le perdant, condamné à payer des factures assassines alors que 42% du montant à payer n'est en réalité que du dividende.

Contrairement à ce que certains veulent faire croire, les électriciens et gaziers ne pèsent pas lourdement sur la facture d'énergie, bien au contraire. En assurant 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 le service public de l'énergie dont ils sont les premiers défenseurs, toutes rémunérations comprises, droits sociaux et statutaires intégrés, la masse salariale ne représente que 17 % du KW.

En comparaison, hors métiers agricoles, en France, les salaires représentent en moyenne 30 % d'un produit fini.

C'est pourquoi, la FNME CGT est porteuse d'une pétition en ligne relayant une proposition de loi progressiste d'abaissement de la TVA de 20% à 5,5%.

C'est donc bien résolue et combative que la FNME-CGT est à l'initiative depuis le 2 septembre d'une mobilisation tenace.

Le jeudi 18 septembre, plus de 50.000 Agents des IEG se sont mis en grève et ont participé à des manifestations, des piquets de grève et des communications promouvant la pétition publique.

A cette heure, des dizaines de piquets de grève sont tenus jours et nuits, des sites à forts impacts financiers (terminaux, stockages, centrales nucléaires, barrages hydrauliques, plateformes logistiques...) sont bloqués et des Agences d'Interventions occupées ou fortement ralenties .

Au point que, parce nous tenons bon, les employeurs ont été obligés de sortir du bois !

Avant hier, mardi 23, le Groupement d'employeurs des IEG recevait précipitamment les fédérations syndicales pour tenter de déminer la première intersyndicale du 1er octobre prochain. Ces journées seront bien entendu placées sous la surveillance des Assemblées Générales aiguës par 4 semaines de luttes.

La FNME-CGT remercie les Agents en lutte et les félicite pour leur détermination et leur engagement. Ce sont eux et eux seuls qui sont à l'initiative de l'ouverture d'une négociation avec les employeurs de la Branche. Qu'ils en soient fiers !

Les actions menées et décidées par les piquets et assemblées dérangent et coûtent des millions d'Euros. A Elengy, l'activité des terminaux méthaniers est interrompue, et coûte à Engie 2 millions d'euros par jour. Le retard de démarrage d'une tranche nucléaire de 24 heures fait perdre 5 millions d'Euros. Ces chiffres affolants font tourner la tête à plus d'un dirigeant, mais n'excuse rien des comportements irresponsables de certains d'entre eux.

Mardi 23, sur le site GRDF de St Etienne, le Secrétaire du Syndicat CGT de la Loire, Délégué Syndical et élu titulaire au sein de notre CSE-C s'est fait charger par le véhicule du Directeur Territorial Local de GRDF qui n'a pas accepté le filtrage de l'entrée du site.

Un tel comportement est inadmissible, pénalement condamnable. Qu'il soit en GF15 ou au-delà, ne l'autorise en rien à agresser quelque personne que ce soit, bien au contraire. L'ordre du jour de notre séance va aborder le règlement intérieur, et les chartes éthique et de bonne conduite. Il ne serait pas supportable que ceux qui ont l'exemplarité plein la bouche restent intouchable.

La Délégation CGT au CSE-C de GRDF apporte tout son soutien à Cyril qui est aujourd'hui en Accident de Travail. La FNME-CGT pèsera de tout son poids pour épauler la victime et défendre ses intérêts.

Saint Denis, le 25 Septembre 2025.